



SYNDICAT GÉNÉRAL CGT DES PERSONNELS DE LA POLICE NATIONALE DU SGAMI ÎLE DE FRANCE

La santé des policiers achetée contre 120 euros de prime !

Décidément le pouvoir Macroniste et les syndicats dit « représentatifs » qui crient à la victoire n'ont que peu de reconnaissance pour les policiers en grande souffrance, pour ne pas dire en détresse.

Alors même que les métiers des forces de l'ordre sont considérés à juste titre comme particulièrement dangereux, et que les missions confiées sont de plus en plus sensibles et complexes (et nécessitent du sang froid !), les policiers sont livrés à eux-mêmes sur le plan psychologique et épuisés par le nombre d'heures de travail.

Soumis à un mode de fonctionnement qui les expose au quotidien à la violence sous toutes ses formes et les écarte autant de la vie sociale que de leurs familles, les policiers ont perdu toute espérance de retrouver une bonne qualité de vie.

Faut-il rappeler le nombre de suicides? Au contact trop souvent de la misère et confrontés à une certaine impuissance à la combattre, car ce n'est pas leur mission, certains d'entre-eux ont le sentiment qu'ils servent à la faire accepter.

Il faut ajouter à cela la violence institutionnelle. Rappelons le, **21,7 millions** d'heures supplémentaires ont été faites et restent dues; un statut dérogatoire contraire aux règles du travail, qu'elles soient issues du code du travail ou des préconisations de l'Organisation Internationale du Travail nous régit. L'état, par ces biais, a donc toute marge de manœuvre pour porter atteinte à notre santé, à notre qualité de vie et à nos intérêts de salariés.

Combien d'embauches statutaires pourrions nous avoir avec ces millions d'heures supplémentaires ?

Qu'en est il de la réorganisation du temps de travail : un flic aujourd'hui travaille 5 week-end sur 6 ? Dans le cadre des politiques budgétaires mises en place les gouvernements aux affaires depuis deux décennies, la situation des policiers n'a cessé de se détériorer. Le recours à des agents non titulaires (ADS) intensifie aussi la précarité au sein de la police. Les organisations de service sont imposées sans concertation, les conditions de travail sont dégradées mettant une pression inacceptable sur les agents en termes de charge de travail et d'injonctions paradoxales.

Révéler, nommer et contester les violences subies au travail par les policiers est un enjeu central à la fois pour prévenir les risques au niveau individuel mais aussi pour permettre, au niveau collectif, d'obtenir une évolution du statut des policiers et notamment la même protection que tout autre travailleur de ses droits les plus fondamentaux.

La CGT refuse catégoriquement cet accord qui a été signé entre les syndicats SGP-FO, ALLIANCE CFE CGC, UNSA !

Nous demandons en urgence l'embauche statutaire de policiers, la titularisation de l'ensemble des Adjoints de Sécurité, une réorganisation du temps travail en profondeur, l'intégration complète des allocations et primes en point d'indice, le dégel de celui-ci! Nous demandons également l'extinction de notre régime dérogatoire et n'être soumis qu'au statut de la fonction publique d'État !